

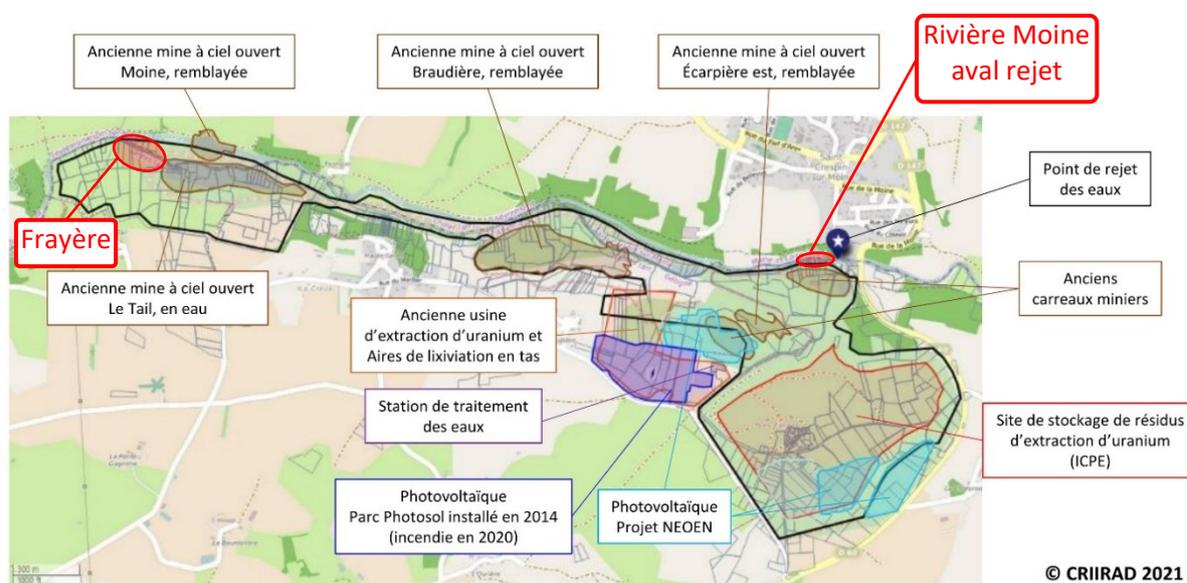
## Ancien site d'extraction d'uranium Orano de l'Écarpière : des eaux et sédiments toujours contaminés

Les prélèvements effectués par la CRIIRAD en 2022 montrent la persistance d'une importante contamination en aval du site, dans les eaux et sédiments d'une frayère ainsi que sur la berge de la rivière Moine.

Ce n'est pas étonnant : en 2015, malgré le constat déjà fait par la CRIIRAD, l'exploitant (AREVA devenu aujourd'hui ORANO) niait l'existence d'un impact sur l'environnement et ne faisait pas état d'actions d'assainissement.

Le site de l'Écarpière est situé sur deux communes : Gétigné (Loire-Atlantique) et Sèvremoine (Maine-et-Loire). Exploité entre 1952 et 1990, il a comporté 4 mines à ciel ouvert, des travaux miniers souterrains et une usine d'extraction d'uranium qui a traité les minerais issus des plus de 40 mines de la division de Vendée, comprenant 4 départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée). Ces activités ont laissé de grandes quantités de déchets radioactifs : des stériles miniers dispersés dans l'environnement et parfois présents à côté voire sous les habitations et plus de 11 millions de tonnes de résidus d'extraction de l'uranium. La CRIIRAD et l'association Moine et Sèvre pour l'Avenir travaillent ensemble depuis le début des années 90 pour dénoncer la contamination de l'environnement et les conditions de stockage des déchets radioactifs sur ce site.

### Ancien site uranifère de l'Écarpière



La campagne de mesures réalisée par la CRIIRAD en 2022 montre la persistance de la contamination de la **frayère** alimentée par des eaux s'écoulant en contrebas de l'ancienne mine d'uranium du Tail.

La teneur en **uranium** des **eaux** analysées, **166 µg/l**, est 40 fois supérieure à celle de la rivière Moine en amont du site (4 µg/l).

Les **sédiments** contiennent **4 000 Becquerels d'uranium 238 par kilogramme de matière sèche** (Bq/kg sec), à comparer aux valeurs mesurées par l'exploitant dans les sédiments de la Moine (de 30 à 40 Bq/kg sec en amont à 60 à 100 Bq/kg sec en aval). Cette situation est choquante : les frayères, lieux de reproduction des poissons et amphibiens, sont essentielles au bon état écologique des cours d'eau. La frayère du Tail est connue des autorités puisqu'elle figure dans l'inventaire des frayères de Loire-Atlantique<sup>1</sup>.

En aval du rejet dans la Moine de la station de traitement du site, la contamination concerne non seulement les **terres de berge**, comme constaté par la CRIIRAD en 2015, mais également des **sédiments**, dont l'activité est telle qu'ils peuvent être considérés comme des **déchets radioactifs de catégorie FA-VL** (activité totale supérieure à 200 000 Bq/kg). Ils présentent des concentrations élevées en substances radioactives **particulièrement radiotoxiques** par ingestion comme le plomb 210 et/ou par inhalation comme le thorium 230. Ces matériaux devraient être stockés sur un site dédié.

Ces résultats posent la question de la pertinence de la méthodologie employée par ORANO pour la surveillance environnementale, ainsi que du confinement des déchets du site, alors que l'exploitant envisage de se désengager d'une partie de celui-ci.

Comme en 2015, la CRIIRAD recommande que l'Administration impose à ORANO les actions suivantes :

- collecte et caractérisation radiologique et chimique de tous les écoulements contaminés,
- traitement de ces écoulements en vue de respecter des normes de rejet réellement protectrices du milieu naturel,
- révision des plans de surveillance environnementale,
- justification des écarts entre les relevés CRIIRAD et ORANO.

Rédaction : Julien Syren

Relecture : Bruno Chareyron

**NB** : les prélèvements de la CRIIRAD ont été réalisés à l'occasion de la réunion annuelle du Collectif Mines d'Uranium qui s'est tenue, en 2015 comme en 2022, dans le secteur de l'Écarpière. Le laboratoire de la CRIIRAD remercie l'association Moine et Sèvre pour l'Avenir grâce au soutien duquel ces missions ont pu être réalisées.

Pour en savoir plus :

- [Télécharger le rapport des prélèvements CRIIRAD 2022](#)
- [Télécharger le rapport des prélèvements CRIIRAD 2015](#)

Contact presse : Élodie WEBER, [elodie.weber@criirad.org](mailto:elodie.weber@criirad.org)

Contact scientifique : Julien SYREN, 06 03 74 00 55, [julien.syren@criirad.org](mailto:julien.syren@criirad.org)

<sup>1</sup> <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eaux-et-milieus-aquatiques/Zones-de-frayere> .